



URCPIE DE FRANCHE-COMTÉ

Formation

Animateur généraliste en EDD*

BPJEPS Loisirs tous publics*

un métier ● ● ●

*

EDD : Environnement et Développement Durable

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport



● ● ● une formation

Dossier d'inscription

Avec le soutien de :



Franche-Comté
Conseil régional



PRESENTATION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Loisirs Tous Publics avec une unité d'adaptation "Patrimoine naturel et culturel, développement durable".

- ▶ Formation diplômante de niveau IV.
- ▶ Le diplôme autorise l'exercice de la fonction de directeur d'accueil de loisirs et de séjour de vacances pour mineurs.

OBJECTIF

- ▶ Acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier d'animateur généraliste en environnement et développement durable (voir le volet "métier").

ORGANISATION

La formation repose sur le suivi individualisé des candidats et de leur parcours professionnel. Chaque candidat fera l'objet d'un positionnement par l'équipe pédagogique afin de définir avec lui son parcours de formation. L'obtention d'unité de capitalisation (UC) par la VAE est prise en compte.

La formation repose sur l'alternance :

- ▶ entre les temps en centre de formation et les temps de mise en pratique en structure de stage,
- ▶ entre apprentissage théorique et expérimentation sur le terrain,
- ▶ entre actions collectives et travail personnel.

Le principe pédagogique en centre est basé sur des méthodes actives où est privilégiée une pratique de terrain complétée par des apports théoriques.

En situation de stage, le suivi des candidats ainsi que la relation avec l'organisme de formation sont assurés par un tuteur.

PUBLIC

- ▶ Salariés, demandeurs d'emploi.
- ▶ Avoir plus de 18 ans.
- ▶ Avoir une bonne culture générale, et une motivation affirmée pour le patrimoine naturel et humain. Être sensible aux enjeux de l'environnement.

EXIGENCES PRÉALABLES

- ▶ Soit être titulaire d'au moins une des qualifications suivantes :
 - ▶ BASE (brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative),
 - ▶ BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation),
 - ▶ BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de direction),
 - ▶ BAPAAT (brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien),
 - ▶ tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe, quel que soit son champ d'intervention,
 - ▶ tout diplôme de niveau IV ou supérieur.
- ▶ Soit réussir les tests de satisfaction aux exigences préalables :
 - ▶ présentation d'un dossier retraçant son expérience en matière d'animation et explicitant ses motivations pour la spécialité "Loisirs tous publics"
 - ▶ entretien de motivation devant un expert désigné par le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports

SÉLECTION

Voir Véronique BRETON (tous les jours sauf mercredi)

- ▶ Étude des dossiers de chaque candidat : lettre de motivation faisant état du projet professionnel, CV.
- ▶ Tests de sélection
 - ▶ Questionnaire pour évaluer la culture en sciences de l'environnement du candidat
 - ▶ Présentation d'une séance d'animation (sujet tiré au sort, 30' de préparation) et entretien de motivation

DATES, DURÉE, LIEUX

Du 4 janvier au 21 octobre 2011. 1506 heures dont 826 heures en stages pratiques en alternance. La formation est itinérante et se déroule dans les quatre CPIE de Franche-Comté.

FORMATEURS

Géraldine HOBACQ, responsable de formation, et des professionnels de l'URCPIE.

COÛT

- ▶ De 350 à 2 000 € à titre individuel selon le statut du participant et les aides à la formation dont il bénéficie.
- ▶ 6 200 € au titre de la formation professionnelle.

PROGRAMME

► Les unités de capitalisables :

UC1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Communication écrite et orale, recherche documentaire, technologie de l'information et de la communication.

UC2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour mener à bien une action éducative

Approche psychologique, physiologique, sociologique des différentes tranches d'âges (petite enfance, enfance, adulte, troisième âge).

UC3 : Préparer un projet d'animation ainsi que son évaluation

Méthodologie de montage de projet : évaluation des besoins, détermination des objectifs, des partenaires, élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation...

UC4 : Participer au fonctionnement de la structure

Les différents types de structure d'accueil, leur organisation, leur fonctionnement et leur environnement institutionnel.

UC5 : Préparer une action d'animation de loisirs pour tous publics

Trois supports techniques abordés (activités ludiques et physiques, activités culturelles et d'expression, activités scientifiques et techniques) sur les différents aspects de préparation, de sécurité, de réglementation...

UC6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs pour tous publics

La dynamique de groupe et la place de l'animateur, gestion de conflits, conduite de réunion...

UC7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'activités éducatives et de découverte pour tous publics

Les partenaires institutionnels, les acteurs de l'animation et de l'environnement, les notions de droit, de responsabilité, de réglementation, d'assurance, de sécurité, la protection des mineurs.

UC8 : Conduire une action éducative et de découverte

Les fonctions de direction d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances : l'accueil, la gestion d'équipe, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif.

UC9 : Maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'animations loisirs tous publics

Développer des compétences techniques liées aux activités des trois familles : activités ludiques et physiques, activités culturelles et d'expression, activités scientifiques et techniques.

UC10 : Unité d'adaptation : "patrimoine naturel et culturel, développement durable"

Principaux concepts écologiques - Etude de milieu : géomorphologie, flore, faune, patrimoine culturel, pratiques scientifiques et naturalistes, acteurs du territoire, sources documentaires, utilisation de clés de détermination - Concept du développement durable, ses implications - Enjeux de l'environnement (eau, déchets, énergie, effet de serre, éducation au développement) - Lecture de paysage, outil d'investigation de l'évolution des territoires - Méthode de recensement des potentiels d'animation de son secteur d'interventions. L'Education Nationale - Le projet d'école, le projet de classe - Les objectifs d'acquisition de l'école et du collège - Les besoins des enseignants - La réglementation des sorties scolaires - Intervenir en milieu scolaire.

Le métier d'animateur généraliste environnement et développement durable

Pourquoi ?

- ▶ L'animateur environnement et développement durable, détenteur d'un BPJEPS loisirs tous publics, exerce des fonctions d'encadrement variées dans divers contextes : milieu scolaire, accueil de vacances, accueil de loisirs, sorties touristiques, sorties patrimoine...
- ▶ Il conduit des actions d'animation nature environnement (faire comprendre le patrimoine naturel et humain) et des actions d'animation environnement pour un développement durable (sensibiliser aux problèmes d'environnement et en faire comprendre les enjeux).
- ▶ Il possède la compétence de direction de structures d'accueil de loisirs ou de séjour de vacances pour mineurs.

Comment ?

- ▶ Il est chargé de l'organisation pratique matérielle de la prestation (espace, moyens, temps...). Il travaille à la sensibilisation à la nature et à l'environnement de publics d'âges, de cultures et de milieux divers. Il conçoit, prépare, conduit et évalue des actions d'animation auprès de groupes en situation de loisirs ou dans le cadre scolaire. Il participe à la réalisation de supports et d'outils d'animation.
- ▶ La spécialité "loisirs tous publics" l'autorise à diriger un accueil de loisirs ou un séjour de vacances pour mineurs ; il rédige le projet pédagogique avec l'équipe d'animation dont il est responsable ; il est garant de sa mise en œuvre.

Où ?

- ▶ Les emplois s'exercent dans les structures touristiques et de pleine nature (accueillant tous publics et notamment des classes), dans les communes et autres collectivités territoriales (accueils de loisirs), et dans une moindre mesure, selon les profils des personnes, dans les associations spécialisées en éducation à l'environnement, les associations de gestion et de protection de la nature.

Après, évoluer vers quoi...

- ▶ Eco-interprète, formateur, responsable pédagogique, éducateur à l'environnement et au développement durable.

Dossier de candidature

BPJEPS Loisirs tous publics

Le dossier de candidature est constitué de :

1. Cette fiche d'inscription complétée.
2. Votre CV avec photo d'identité.
3. La fiche CERFA dûment remplie avec les photocopies de vos diplômes et attestations
4. Une lettre de motivation faisant état de votre projet professionnel (relations avec structure ou montage d'un projet, nature du travail, conditions...).
5. Chèque de 40 € pour les frais de dossier à l'ordre du CPIE Bresse du Jura.

Ce dossier est à retourner au plus tard **avant le 29 octobre 2010**.

Après les tests de sélection, **20 candidats maximum** seront retenus.

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Code postal / VILLE	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Email	
Situation professionnelle actuelle	
A retourner à	URCPIE de Franche-Comté Service formation Maison de la nature 39140 ARLAY



**Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
spécialité loisirs tous publics**

Dossier d'inscription de

Titre : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Liste des pièces à fournir avant les sélections

Pour l'ensemble des candidats :

- copie de la carte d'identité en cours de validité,
- fiche CERFA.

Pour les Français de moins de 25 ans :

- attestation de recensement,
- certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Pour les personnes handicapées :

- avis d'un médecin agréé.

Liste des pièces à fournir à l'issue de l'organisation des épreuves de sélection

- attestation de réussite aux tests relatifs aux exigences préalables à l'entrée en formation en cours de validité comprenant un entretien organisé par l'organisme de formation à partir d'un dossier fourni par le candidat retraçant son expérience en matière d'animation et explicitant ses motivations pour la spécialité,

ou

copie soit :

- du brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (BASE),
- du brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA),
- du brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD),
- du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT),
- de tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention
- de tout diplôme de niveau IV ou supérieur.

Nom patronymique : _____
(nom de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif) c'est à dire nom de l'époux(se), veuf(ve), de l'ex-conjoint dont l'intéressée est divorcée; nom de l'autre parent, accolé au nom patronymique

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

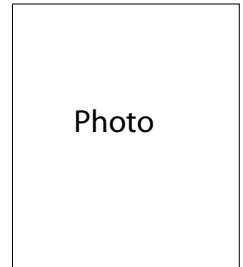
Lieu de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____



N° 85-0236
Instruction n° 90-051-JS
du 15 Février 1990



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Diplômes scolaires ou universitaires ou attestations de formation ou équivalences *

Documents attestant des qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et sportives *

Documents attestant des qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités socio-culturelles *

*Le candidat doit joindre les différents documents attestant de ses qualifications

Signature
de l'intéressé

La loi n ° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce livret. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la direction régionale de la Jeunesse et des Sports du lieu de votre domicile.